

LES COLONNES DE LA PAIX

CONSEIL DE QUARTIER DU 15 AVRIL 2010

Présents : Mme Garcia, M. Caranton, M. Viollet, M. Riaux, Mme Méry

Excusés : M. Guénot, M. Vannier

Elu excusé : M. Delpic

Trois lettres ont été reçues par le CQ4

- Une de M. et Mme Gaudry et la réponse de M. Delpic sur les délais d'envoi des comptes rendus
- Copie d'une lettre adressée au Maire par M. Guénot pour l'association ADABA qui repose les questions restées sans réponse
- Une lettre de M. Brugel de l'Association des Parents d'élèves du conservatoire : la présentation du hall des fêtes et du conservatoires étaient extrêmement sommaires lors de la réunion publique, quelles sont les possibilités de stationnement pour les élèves du conservatoires et comment les abords sont-ils sécurisés pour les jeunes enfants ?

Rôle du CQ4

Une discussion s'engage sur le rôle du CQ4 : les dossiers sont travaillés entre la mairie et ses prestataires, les habitants étant mis devant « le fait accompli » faits qui peuvent changer d'une réunion à l'autre. Ne recevant pas de réponse aux multiples questionnements engendrés par la profonde mutation du quartier, et ce depuis le début du dossier, nous enverrons une lettre au maire récapitulant les questions principales, et nous envisageons de suspendre le CQ4 à la rentrée s'il n'existe pas d'échanges avec les habitants et si ceux-ci ne peuvent être entendus.

Prochaine réunion :

Mercredi 2 juin au Centre social

20h30

CQ4
Les Colonnes de la Paix

à

Monsieur le Maire

Copie :
M. Delpic
M. Brugel
CQ4

Objet : ZAC Gambetta, démocratie locale, circulation, PLU

Monsieur le Maire,

Le conseil de quartier ne mobilise plus que peu de monde car les personnes se sont aperçues qu'elles n'ont pas la parole. Nous avons l'impression que les décisions se prennent à la Sorgem, au SIVOA, à l'agglo, au STIF... et que la ville ne maîtrise pas son avenir et n'écoute pas ses administrés. Les réponses changent d'une réunion à l'autre, les suggestions des habitants ne sont pas entendues, les questions restent sans réponse. Même si nous comprenons que les dossiers évoluent, les grandes lignes cependant devraient être tracées. Aussi nous vous soumettons à nouveau nos interrogations.

Bois Francolon

Les acacias sont envahis par du lierre et/ou du gui. Le bois est en mauvais état et non entretenu. Il n'a pas été intégré à la ZAC, mais nous demandons une réunion pour décider de son maintien et de son importance auprès des constructions à venir.

Maison des services

Ce qui apparaissait comme une bonne idée n'a pas été travaillé. Existera-t-elle réellement ou préfigure-t-elle un emplacement réservé pour de nouveaux logements ? Quels sont les services municipaux susceptibles de s'y installer ? Ne vaudrait-il pas mieux faire un terrain de jeux qui manque dans la ZAC ?

Hall des Fêtes, Conservatoire

La réunion publique n'a pas répondu aux attentes des utilisateurs. Quand donnerez-vous les informations utiles à leur fonctionnement ?

Poste

Que se fera-t-il à l'emplacement de ce bâtiment si celui-ci n'est pas gardé ?
Ou que s'y fera-t-il s'il est conservé ?

Promogim

Quel est la composition du sous sol qui permet de faire deux étages de parkings enterrés ?

Comment se fera la dépollution du bassin de rétention ?

Nombre de logements

Avec Promogim et Effidis, environ 150 logements seront construits. Quel est le nombre total de logements prévu ?

Stationnement

D'où viennent les voitures qui occupent non seulement le PIR mais tous les abords (allée devant la poste, tout espace libre de la ZAC, rues avoisinantes) ?

Comment se fera la dépose des enfants du conservatoire, le stationnement lors des manifestations au hall des fêtes et les jours de marché ? Les futurs habitants ne seront-ils pas tentés de garer leurs voitures sur les stationnements libres ? Comment vont cohabiter les piétons et les voitures en toute sécurité ?

Le projet de gare routière est-il toujours valable ?

Exigez-vous des délais de réponse auprès de RFF ?

Quand se fera le cheminement de Gambetta à la Gare ?

Circulation

Nous avons demandé la création d'une commission circulation et à ce que les habitants y soient associés. Non seulement nous n'avons pas de réponse (une réunion aux services techniques qui n'a débouché sur rien) mais les projets ne nous semblent pas réalistes (circulation douce passant par la rue de Sainte Geneviève alors que le mail semble tout désigné, sortie des véhicules sur la rue de Sainte Geneviève sans vrai plan de circulation). La densification d'autres quartiers amène à réfléchir sur l'ensemble de la ville d'abord puis dans les quartiers plus finement.

PLU

La densification de la ville que vous prévoyez amènera une révision du PLU.
A quelle échéance ?

Vous voyez, Monsieur le Maire, Saint Michel ne laisse pas indifférents ses habitants. Les conseils de quartier ainsi que certaines réunions publiques sont nécessaires, mais pas suffisants. Les questions posées sont récurrentes, aussi je vous remercie d'écouter vos administrés et de bien vouloir leur répondre.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, nos respectueuses salutations.

A Saint Michel, le 3 mai 2010

Pour le CQ4